

CONDITIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME D'ADHÉSION FLX 3/12/2019

INTRODUCTION :

1. Nous avons le plaisir de te présenter le programme d'adhésion FLX de Foot Locker (« Programme FLX ») qui récompense ta fidélité en te permettant de cumuler des points (« XPoints ») que tu pourras ensuite échanger contre des offres, services, événements et bien plus encore. L'adhésion au programme FLX est gratuite.

2. Notre programme de fidélité est actuellement disponible uniquement aux Pays-Bas, en France au Royaume-Uni, en Espagne, en Italie et en Allemagne aux résidents âgés d'au moins 16 ans (ou ayant obtenu le consentement d'un parent ou tuteur légal)

3. En t'inscrivant au Programme FLX, tu acceptes les présentes Conditions générales, ainsi que la Politique de confidentialité et les Conditions d'utilisation du site Internet européen. Tu ne peux pas t'inscrire si tu n'acceptes pas ces conditions ou si tu ne réponds pas aux critères d'admissibilité.

ADHÉSION

1. Tu peux t'inscrire au Programme FLX soit sur le site Internet de Foot Locker, soit dans les magasins Foot Locker des pays participants. Toutefois, si tu t'inscris dans un magasin, tu devras finaliser ton inscription en ligne dans les 30 jours suivant la date de ton inscription en magasin. Si tu n'as pas finalisé ton inscription dans ce délai, tu ne pourras pas échanger tes XPoints et ton compte sera désactivé.
2. Pour t'inscrire au Programme FLX, tu dois obligatoirement fournir tes :
 - prénom ;
 - nom ;
 - numéro de téléphone ;
 - date de naissance ;
 - adresse e-mail ;
 - adresse de domicile.
3. L'inscription entraîne la création d'un Compte du Programme FLX (ton « Compte »). Tu peux utiliser ton Compte pour suivre ta participation au Programme FLX et échanger tes XPoints contre des récompenses. Il t'incombe d'assurer la sécurité de ton Compte. Tu es par ailleurs responsable de toutes les activités de ce dernier. Si tu penses que ton compte a été piraté, tu dois contacter immédiatement le Service Client à l'aide des coordonnées publiées sur notre site Internet.
4. Pour te contacter concernant le Programme FLX, nous enverrons un message à l'adresse e-mail associée à ton compte. Si tu changes d'adresse e-mail après ton inscription, il t'incombe de la mettre à jour au plus vite dans ton Compte.
5. Nous sommes également susceptibles de t'envoyer des e-mails promotionnels dans le cadre du Programme FLX. Tu peux choisir de ne pas recevoir ces e-mails en suivant les instructions contenues dans chaque message. Toutefois, il est important de savoir que tu continueras à recevoir les e-mails concernant ton adhésion et tes achats.
6. Les membres peuvent cumuler et échanger des XPoints récompensant leur fidélité uniquement sur une base individuelle et pour leur Compte propre. L'Adhésion est personnelle et non cessible. Elle est régie par les présentes Conditions générales ainsi que d'autres règles, règlements, politiques et procédures communiqués par Foot Locker. L'Adhésion au Programme est limitée à un Compte par personne.
7. Les entreprises, groupes, associations ou autres qui effectuent des achats à titre commercial ou en gros ne sont pas éligibles au programme. Le Programme FLX ne peut pas être utilisé à des fins de revente ou de profit.

XPOINTS ET NIVEAUX DE RÉCOMPENSE

1. Tu peux gagner des XPoints dans le cadre du Programme FLX en effectuant des achats dans les magasins physiques et en ligne Foot Locker des pays participants ou en effectuant d'autres activités qui seront annoncées par le Programme FLX et qui sont décrites dans ce tableau.
2. Pour recevoir tes XPoints, tu dois indiquer au moment de l'achat ton numéro d'adhérent au Programme FLX et l'adresse e-mail ou le numéro de téléphone associé.
3. Les XPoints sont normalement crédités sur ton Compte sous environ trois (3) jours ouvrés après l'achat, mais ce délai peut aller jusqu'à trente (30) jours. Tu peux te connecter à ton compte à tout moment pour consulter le total de tes XPoints. Il t'incombe de vérifier l'exactitude du solde de XPoints de ton Compte. Si tu penses ne pas avoir reçu certains XPoints ou que ton compte comporte des erreurs, tu dois contacter le service client aux coordonnées indiquées sur notre site Internet dans les sept (7) jours suivant la date à laquelle les points auraient dû, selon toi, être crédités. Nous nous efforcerons de corriger cette erreur.
4. Tes XPoints seront perdus si tu n'effectues aucun achat pendant 365 jours. Si tu effectues un achat mais retournes tous les articles inclus dans cet achat, les 365 jours seront calculés à partir de la date de l'achat précédent.
5. Les XPoints gagnés pour l'achat d'un article seront déduits de ton Compte si tu retournes cet article. Si le solde de XPoints disponibles sur ton Compte n'est pas suffisant, le retour peut entraîner un solde de points négatif. Tes achats ultérieurs permettront à ton compte de retrouver un solde positif. Les XPoints négatifs ne sont pas soumis à une date d'expiration.
6. Les XPoints à cumuler ont une valeur promotionnelle uniquement. Ils ne peuvent pas être échangés contre de l'argent liquide et ne sont en aucun cas ta propriété. Tes XPoints ne peuvent pas être vendus ni cédés, ni cumulés aux XPoints d'un autre membre.
7. Comme indiqué plus en détail dans ce tableau, une Catégorie te sera attribuée en fonction du nombre de XPoints que tu auras gagné au cours d'une année civile (du 1er février à 12 h CET au 31 janvier à 23 h 59 CET). Lorsque tu auras atteint une certaine Catégorie, tu la conservas pendant le reste de l'année civile et toute l'année civile suivante. Par exemple, si tu obtiens le statut X2 le 1er octobre 2019, tu resteras membre X2 jusqu'au 31 janvier 2021 (sous réserve des autres dispositions des présentes Conditions générales). Ton statut au 1er février 2021 dépendra du nombre de XPoints que tu auras gagnés en 2020. Veuillez noter que les avantages associés à une Catégorie peuvent changer à tout moment.
8. Les XPoints gagnés peuvent être échangés conformément à ce tableau. Il est important de noter que les articles, services et autres avantages contre lesquels tu peux échanger des XPoints peuvent changer à tout moment.

RÉCOMPENSES

1. Lorsque tu échanges directement auprès d'un fournisseur partenaire tes XPoints contre des billets pour un événement (« Expérience »), il est important de noter que ton trajet aller vers l'Expérience, ta participation et ton trajet retour seront régis par les conditions générales de notre fournisseur partenaire émetteur du billet de l'Expérience. Pour cette raison, nous te demandons de t'assurer de bien lire les conditions générales de ces billets avant de les accepter.

MODIFICATIONS, RÉSILIATION OU RETRAIT DU PROGRAMME

2. Tu peux désactiver ton Compte à tout moment en contactant le Service client aux coordonnées disponibles sur notre site. La désactivation de ton compte FLX n'affectera pas les autres comptes que tu pourrais posséder auprès de l'une des sociétés du groupe Foot Locker, ni tes préférences en termes d'envoi d'e-mails marketing de la part des marques de la famille Foot Locker.

3. Si tu fermes ton compte ou si ce dernier est résilié, pour quelque raison que ce soit, le solde de XPoints du compte sera perdu.
4. Foot Locker peut, à son entière discrétion, résilier, modifier, restreindre ou suspendre le Programme FLX, et/ou les présentes Conditions générales, et autres règles, règlements ou avantages, à tout moment, sans préavis ni motif, même si de telles modifications peuvent affecter la capacité de gagner ou d'échanger des XPoints. Il est de ta responsabilité de consulter ou de vérifier régulièrement les présentes Conditions générales afin de te tenir informé de tout changement. Toutefois, Foot Locker peut, à sa discrétion, informer les membres de toute modification importante au moins trente (30) jours avant la date d'entrée en vigueur de ladite modification. Les avis de modification peuvent être communiqués par des publications sur la page du Programme FLX ou par courriel, dans le cas des membres.
5. L'interprétation des présentes Conditions générales sera à la seule discrétion de Foot Locker. Un manquement de Foot Locker dans l'exercice ou dans l'application de droits ou de dispositions des présentes règles ne constituera en rien une renonciation à ces droits et dispositions.
6. En cas de suspicion de fraude, de fausse déclaration, d'abus ou de violation des présentes Conditions générales, Foot Locker se réserve le droit de prendre les mesures administratives et/ou légales appropriées, qui peuvent comprendre la résiliation de ton Adhésion au Programme FLX.
7. Les achats antérieurs à l'adhésion au Programme FLX ou portant sur des cartes-cadeaux ne donnent droit à aucun XPoint.

LIMITE DE RESPONSABILITÉ

1. Foot Locker décline toute responsabilité en cas de défaillance ou de dysfonctionnement du Programme FLX ou de conséquences de telles défaillances. Sous réserve de sa responsabilité légale, Foot Locker décline toute responsabilité en cas de pertes ou dommages résultant d'une suspension, d'une modification ou d'une résiliation, ou de toute autre action liée à l'adhésion au Programme FLX.

DROIT APPLICABLE

1. Les présentes Conditions générales sont régies par le droit des Pays-Bas. Les litiges, réclamations ou controverses relatifs aux présentes Conditions générales et au Programme FLX relèvent de la compétence des tribunaux d'Utrecht.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. Pour toute question concernant le Programme FLX, tu peux contacter le Service client aux coordonnées disponibles sur notre site Internet. Date de la dernière mise à jour : mars 2019